

PARCOURS AU DEPART DE FLÊTRE
NIVEAU CM (9kms environ)

Le circuit de Flêtre commence en sortant de la salle de sport. En face de la salle, empruntez un petit chemin qui passe dans une chicane faite de grillage noir. Une borne incendie N°10 se trouve à l'entrée de ce chemin.

1) Question CM : *A qui et à quoi sert une borne incendie ?*

Réponses :

Vous continuez sur ce chemin en vous dirigeant plutôt sur votre droite pour passer près d'un terrain de foot, puis d'un terrain multisport, et de jardins ouvriers.

2) Question CM : *Citez 3 sports collectifs auxquels on peut jouer sur un terrain multisport.*

Réponses :

3) Question CM : *Devant vous, vous apercevez une grande route. Comment s'appelle ce type de route ? Quelles sont ses particularités ?*

Réponses :

Vous arrivez ensuite sur un parking.

Au parking, prendre à gauche.

100 mètres plus loin, un panneau indique « cédez le passage ».

4) Question CM : *A cet endroit, un panneau indique « cédez le passage ». Qu'est-ce que ça veut dire ?*

Quelle est la différence avec un panneau « STOP » ?

Réponses :

Tournez à droite et restez sur le trottoir jusqu'à la sortie du village (panneau Flêtre Barré).

A cet endroit, pour éviter de marcher sur la route, prenez à droite de la glissière de sécurité, un petit chemin qui passe en contre bas.

5) Question CM :

A votre avis, à quoi sert une glissière de sécurité ?

Pourquoi appelle-t-on ça une glissière ?

Citez le maximum de mots de la même famille (au moins 3).

Réponses :

Ce petit chemin revient vers la route au niveau d'un pont. Passez sous le pont, en restant bien sur le trottoir assez étroit.

Juste après le pont, tournez à droite dans un petit sentier, balisé jaune « sentier du bois greffier »

Traversez le fossé sur un petit pont et prenez le chemin à droite en laissant sur votre gauche une ferme. Vous trouverez régulièrement des repères rouges et jaunes balisant ce chemin. Un peu plus loin, vous passez à nouveau sur un pont formé de poteaux en béton.

6) Question CM :

A votre avis, avant d'être couchés au sol pour construire un pont, à quoi servaient ces poteaux en béton ?

Réponses :

Environ 400 mètres plus loin, le chemin est bordé à droite et à gauche de petits arbres. A cet endroit, observez des trous dans le sol.

7) Question CM :

A votre avis, Pourquoi y-a-t-il autant de trous à cet endroit. Qui les a fait ?

Réponses :

Environ 300 mètres plus loin, alors que le chemin se termine, pour devenir une route goudronnée, tournez à gauche entre deux habitations (balisage jaune et rouge).

Vous entrez alors sur une petite route bordée de chaque côté, de grillage posé sur des poteaux qui sont d'anciennes traverses de chemins de fer.

Continuez sur cette petite route qui fait quelques virages. Plus loin, la route devient chemin de terre. Un panneau indique « sentier du bois greffier », balisé jaune.

A la sortie de ce chemin, vous trouvez sur votre droite une aire de pique nique (table et bancs)

Vous continuez pratiquement tout droit (en fait vous tournez à gauche puis 5 mètres plus loin, à droite), dans un petit chemin (un panneau marron et blanc indique « chemin piétonnier monts des Flandres », poteau du conseil général, direction 45).

8) Question CM : *Qu'est ce qu'un chemin piétonnier ?*

Réponses :

Si d'aventure, ce chemin vous paraissait impraticable (il est souvent boueux et glissant en cas de fortes pluies les jours précédents), vous trouverez dans cette partie en italique une variante qui vous permettra de le contourner (dommage car c'est un bel endroit, où il arrive que l'on rencontre des chevreuils) : Si vous avez décidé de le prendre, allez lire un peu plus bas, après la partie en italique.

Sinon variante : au lieu de tourner à droite dans ce chemin, prendre tout droit sur la route goudronnée, et 200 mètres plus loin, tournez à droite (dans la même direction que le chemin). 300 mètres plus loin, tournez à droite. Un peu plus loin, vous verrez sur votre droite l'arrivée du chemin que vous n'avez pas pris et sur votre gauche, le prolongement de ce même chemin. Ne le prenez toujours pas et continuez tout droit. Au bout de cette route, tournez à gauche. Un peu plus loin, vous verrez sur votre gauche l'arrivée du chemin que vous n'avez pas pris (quelques marches qui descendent. Panneau marron et blanc). A cet endroit se termine la variante. Relisez à partir de l'étoile quelques lignes ci dessous.

Si vous avez pris le chemin, vous continuez tout droit. 300 mètres plus loin, vous traversez une route goudronnée pour continuer tout droit dans le chemin en face (sentier du bois greffier balisé jaune, poteau du conseil général, direction 43).

Vous continuez tout droit sur ce petit chemin étroit qui longe un fossé sur votre gauche. Vous passez un petit pont de bois.

Un peu plus loin, alors que l'on sort du bosquet, le chemin tourne sur la droite en montant.

Il se termine par quelques marches à descendre pour rejoindre la route goudronnée que l'on emprunte sur la gauche (poteau du conseil général, direction 43).

* Vous continuez vers le Mont des Cats sur cette route goudronnée. Un peu plus loin, un panneau vous indique que vous êtes sur le chemin de Flêtre.

200m plus loin, vous laissez sur votre gauche, un sentier qui s'appelle « Klaptersatstraete » pour continuer tout droit.

9) Question CM : *En face de vous, vous apercevez le mont des Cats avec à son sommet un bâtiment surmonté de clochers. Quel est ce bâtiment ? Quelles sont les personnes qui vivent dans ce bâtiment ?*

Réponses :

200 m plus loin, vous laissez sur votre gauche « Ieperstraete » pour continuer tout droit pour rejoindre un « stop » 100 mètres plus loin.

Au « stop », vous tournez à gauche. Attention cette portion de route est un peu plus passante sur 200 mètres environ.

Au carrefour suivant, prenez à droite le chemin du rossignol.

200 mètres plus loin, vous apercevez à droite une station d'épuration des eaux.

10) Question CM : *A ce carrefour, sur votre droite, vous apercevez une station de traitement des eaux. A quoi sert ce type d'installation ?*

Réponses :

Juste après la station d'épuration, des eaux, prenez la route gauche (un panneau indique une vitesse limitée à 30km/heure). Ne prenez pas celle de droite qui s'appelle qui s'appelle « Zandstraete ».

Continuez toujours tout droit. Un peu plus loin, laissez sur votre gauche la ruelle du buisson. Un peu plus loin sur votre droite, on aperçoit une belle vue dégagée vers Bailleul.

11) Question CM : *A cet endroit, si la météo le permet, on aperçoit très loin à l'horizon, deux monticules noirs.*

Qu'est-ce que c'est ?

De quoi sont faits ces monticules ?

Réponses :

Continuez toujours tout droit (panneau du conseil général direction N°55).

Vous laissez sur votre droite le chemin de la confiscation.

Un peu plus loin, laissez sur votre gauche, une petite ruelle qui monte (panneau du conseil général direction N°55), et continuez encore tout droit.

Environ 500 mètres plus loin, au niveau de la maison N°2372, tournez à gauche, dans le chemin d'ypres (impasse).

100 mètres plus loin, tournez à gauche dans un chemin (panneau sentier autour du monastère balisé jaune).

250m plus loin, vous passez devant un petit plan d'eau sur votre gauche.

12) Question CM : *Comment appelle-t-on ce type de plan d'eau ?*

Citez 5 autres noms qui désignent des endroits où l'on trouve de l'eau (stagnante ou en mouvement).

Réponses :

200m plus loin, quand vous arrivez à la route goudronnée, vous tournez à gauche (en face de l'auberge : « Le Meuledick »).

200 mètres plus loin, alors que la route fait un virage à droite, vous la quittez pour prendre à gauche un petit sentier (balisage « balade des Kats », (panneau du conseil général, direction N°54).

100m peu plus haut, tournez à droite, entre 2 poteaux de bois (marquage rouge et blanc), puis restez sur le chemin principal (le plus large), et vous arriverez au sommet du mont des Cats (près de l'antenne).

13) Question CM : *Selon vous, combien mesure l'antenne du mont des Cats ?*

Réponses :

Face à l'antenne, entrez, à droite, sur la plaine de jeu (étendue d'herbe), et dirigez vous vers l'abbaye. Plus loin sur votre gauche, vous trouverez le point d'accueil.

14) Question CM : *À l'abbaye du mont des Cats, une spécialité alimentaire est fabriquée par les moines. De quoi s'agit-il ?*

Réponses :